

• Nouvelle acquisition des Archives publiques

Un journal sur les expéditions de La Salle

par Sheila Burns

OTTAWA (PC) — Un journal extrêmement rare et précieux, décrivant les expéditions de

l'explorateur français La Salle en Amérique du Nord, à la fin du 17^e siècle, vient d'être ache-

té par les Archives publiques du Canada. Le journal a été rédigé par un dénommé Minet

— dont on ignore le prénom — qui était un ingénieur et cartographe voyageant avec René-Robert Cavalier de La Salle.

M. Victorin Chabot, directeur de la section française des archives, dit que le journal est clairement écrit et bien conservé, et que personne aux archives ne connaissait son existence jusqu'à tout récemment.

Le récit de 140 pages décrit la descente du Mississippi par La Salle et ses compagnons, de 1678 à 1682, et ensuite la dernière expédition de La Salle en Amérique du Nord, alors qu'il tentait d'atteindre le Mississippi en passant par le Golfe de Mexico.

Minet ne prit pas part à la première expédition, mais il raconte ce que lui ont dit deux des compagnons de voyage de La Salle.

La seconde expédition, qui comprenait quatre navires, quitta la France en 1684 et se poursuivit jusqu'en 1687, mais en 1685 Minet, qui s'opposait à certaines des idées de La Salle, retourna en France avec deux des navires. En particulier, il s'opposait semble-t-il au désir manifesté par La Salle d'établir une colonie sur les rives du Golfe de Mexico.

De retour en France, Minet fut mis en prison pour un mois pour avoir déserté. Plein de colère, il ferma le journal par une série de questions accusatrices à l'adresse de l'explorateur.

Événements connus
Les historiens connaissent déjà la plupart des événements qui ont entouré les expéditions de La Salle, dit M. Cha-

bot, mais il y a certaines contradictions. "L'importance primordiale de ce journal, c'est qu'il nous fait voir un autre aspect des explorations de La Salle, un autre côté de sa personnalité, dit-il. S'ils veulent porter des jugements, les historiens aiment pouvoir comparer autant d'interprétations différentes que possible."

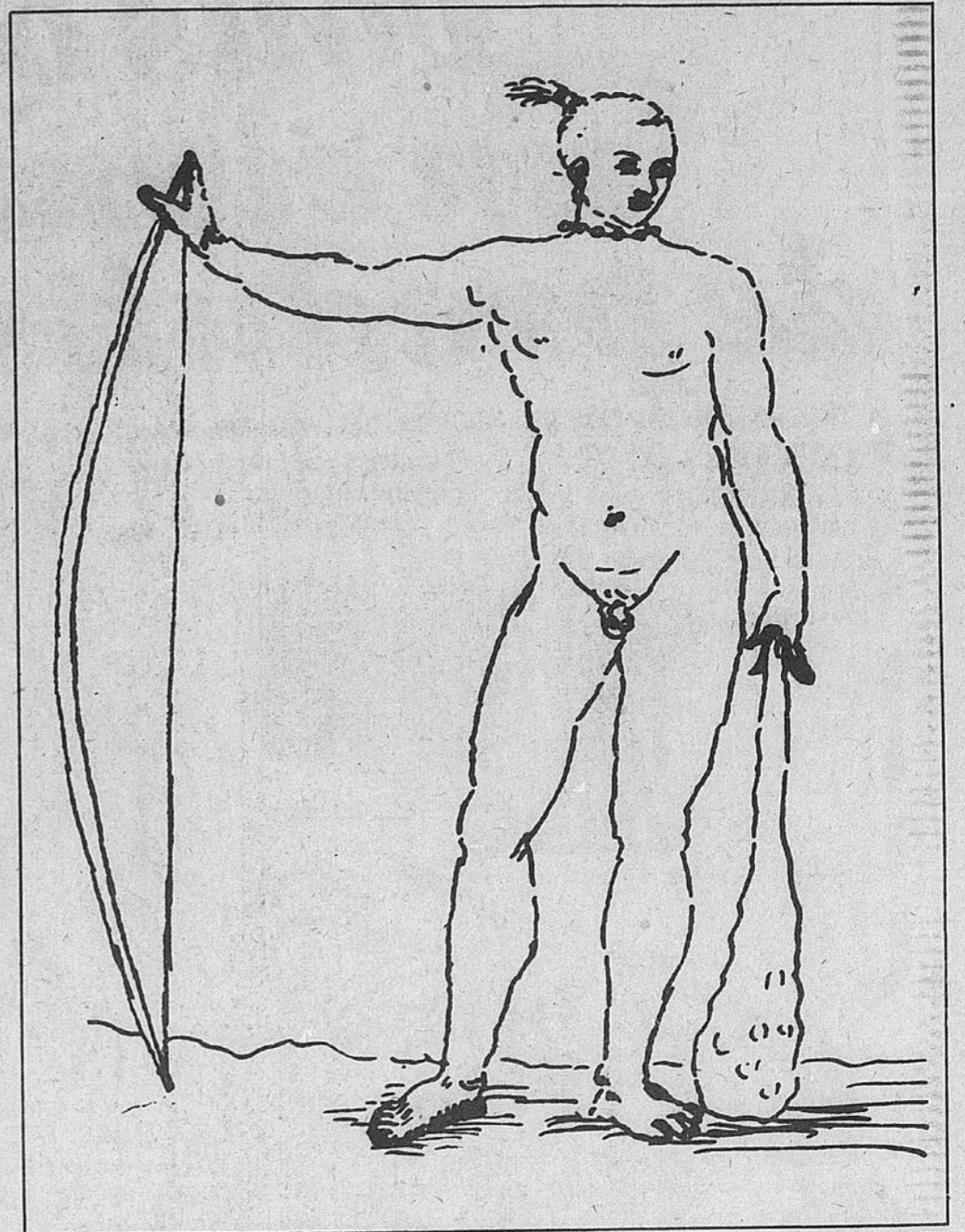
Le journal contient des observations sur les Amérindiens et décrit certaines tribus et leurs cérémonies. Il y a deux dessins, dont l'un représente une pipe indienne et l'autre un Indien qu'on croit originaire de la vallée de l'Illinois. Et il y a aussi deux cartes géographiques.

Le journal a été mis sur microfilms pour le bénéfice des chercheurs, et l'original a été restauré. On l'a soumis à un traitement spécial pour prévenir la désintégration, et on a refait la reliure en cuir, dans le style de l'époque.

L'histoire du journal lui-même est assez obscure. Minet en avait fait un résumé qu'il avait envoyé au ministère français de la Marine, mais il avait gardé l'original.

Le résumé devint la possession des Archives nationales de France et fut par la suite publié, mais aucune allusion n'avait été faite à l'original, qui demeura probablement dans une collection privée. En 1934 il fut vendu à l'enchère à Paris, et apparemment acheté par un Américain.

Il a été offert aux Archives par un collectionneur américain et acheté en mars dernier pour une somme non-révélee.



Un journal précieux

(Photolaser PC)

Un journal de grande valeur, rédigé par Minet — on ignore son prénom — et décrivant les expéditions de l'explorateur français La Salle en Amérique du Nord à la fin du 17^e siècle, vient d'être acheté par les Archives publiques du Canada. Un dessin représentant un Indien qu'on croit originaire de la vallée de l'Illinois se trouve dans ce journal.

• En Chine

Analphabétisme à la hausse

par Gilles Campion

PEKIN (AFP) — Un des principaux responsables chinois en matière d'éducation a déploré la recrudescence de l'analphabétisme en Chine au cours des dernières années, ainsi que le recul du mandarin, la langue nationale, au profit des dialectes régionaux.

M. Lu Shuxiang, président de la Société linguistique (Linguistics Society), a indiqué que le nombre d'illettrés avait augmenté au cours des dernières années dans les zones rurales «à cause des médiocres efforts dispensés par les autorités», a rapporté récemment le Guangming Ribao (Clarté).

Selon des chiffres officiels, la Chine comptait l'an dernier 120 millions d'analphabètes, sur une population d'un milliard d'habitants.

M. Lu, qui est également vice-président (vice-chairman) du Comité chargé de la réforme de la langue (Committee for reforming Chinese written language), a par ailleurs affirmé

que la campagne en faveur du mandarin, qui avait enregistré des résultats appréciables dans les années cinquante et soixante, s'était traduite ces dernières années par un recul du mandarin au profit des langues régionales.

«Autrefois, les enseignants utilisaient le mandarin dans les classes, mais maintenant, ils ont de plus en plus recours aux dialectes», a souligné M. Lu, cité par le Guangming.

Le mandarin, dont la diffusion a été décidée dans les premières années du régime, est une langue dérivée du pékinois. M. Lu a souligné que la diffusion de la langue nationale était seule capable de permettre aux habitants de différentes provinces de se comprendre et «d'édifier un Etat socialiste moderne».

Depuis la révolution culturelle (1966-1976), les langues et dialectes régionaux ont connu un essor rapide, notamment dans les provinces du sud de la Chine.

Le cantonais est utilisé comme langue d'enseignement dans certaines écoles du Guangdong, et les habitants d'une même région parlent parfois des dialectes différents qui varient d'un village à un autre.

Un groupe de correspondants étrangers en a fait l'expérience récemment au cours d'un voyage dans la province du Jiangsu (est).

Il leur a, en effet, fallu pas moins de trois interprètes pour réussir à dialoguer avec une femme, responsable d'une brigade de production agricole située près de Suzhou, dont les propos en dialecte devaient faire l'objet de traductions successives se rapprochant progressivement du mandarin.

A ce propos, le cas de Chen Boda, condamné à 18 ans de prison en janvier dernier lors du procès de Pékin, est assez frappant. Cet intellectuel, ancien secrétaire politique de Mao Tsé-toung, l'un des principaux animateurs de la révolution culturelle (1966-1976) ne s'exprime que dans un dialecte du Fujian (sud-est) et ses déclarations lors du procès de la bande des quatre ont dû être traduites en mandarin par un interprète.

LE DROIT OFFRE UN CADEAU A VOTRE NOUVEAU BEBE



... UN ENSEMBLE PENATEN DE LUXE

Annoncez à tous vos amis la naissance de votre bébé au moyen d'une annonce dans Le Droit... Si vous publiez un avis de naissance pendant trois jours consécutifs dans les annonces classées, vous recevrez un ensemble de luxe de préparations Penaten pures pour bébé, ainsi que des coupons. (Valeur totale au détail de plus de \$12). Ces produits Penaten de qualité, en contenants de dimensions normales, sont préparés selon des formules spéciales visant à assurer en tout temps le confort de votre bébé.

A la naissance de votre bébé, n'oubliez pas de téléphoner au numéro 560-2750. Nous prendrons alors les dispositions nécessaires pour que vous recevrez votre ensemble-cadeau.



L'ENSEMBLE PENATEN- LE DROIT CONTIENT:

crème Penaten, huile très douce pour bébés, savon surgras pour bébés, boules absorbantes, poudre adoucissante pour bébés et shampooing à formule "sans larmes" pour bébés à titre de cadeau spécial pour maman, sans oublier des coupons.

Composez
560-2750

Un conseiller courtrois des annonces classées: vous aidera à rédiger votre avis de naissance.

UN AUTRE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
DU JOURNAL LE DROIT

Ça se prend bien!



Votre maître épicier vous offre un éventail de produits à bas prix!



À COMPTER DE JANVIER 1982
PENSEZ MÉTRIQUE!

DIND-O-JUS FLAMINGO
badigeonnées, surgelées,
Canada, Catégorie "A",
toutes pesanteurs

Limite: 1 par client
En vigueur jusqu'au
2 janvier 1982

1.08
lb (2,38\$/kg)

JEUNES DINDONS
surgelés
Canada, Catégorie "A",
toutes pesanteurs

Limite: 1 par client
En vigueur jusqu'au
2 janvier 1982

.98
lb (2,16\$/kg)

BROCOLI

Gr. 14
Produit des États-Unis

.88
ch.



FESSE DE JAMBON
découennée, sans jarret, prêt-à-servir,
un bout ou l'autre
MARQUE MAISON

1.28
lb (2,82 \$/kg)

TOURTIÈRE
MÉTRO surgelée
450 g

1.78

CLÉMENTINES
Importées du Maroc ou
d'Espagne

.68
lb (1,50 \$/kg)

JAMBON "LA FOURNÉE"
désossé, prêt-à-manger
2-3 lb

3.68
lb (8,11 \$/kg)

PORC HACHÉ
produit décongelé

1.38
lb (3,04 \$/kg)

CRETONS EN VRAC
MÉRITE

1.98
lb (4,36 \$/kg)

SAUCISSES
surgelées
McGARRY
500 g

2.48

* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

RAISIN ROUGE EMPEREUR

Produit de la Californie
Cat. Canada no 1
lb **.89**
(1,96 \$/kg)

JAMBON MIGNON
désossé, prêt-à-manger
MARQUE MAISON
2-3 lb

2.58
lb (5,69 \$/kg)

CHAIR DE CRABE DES NEIGES
surgelée 1 lb

5.28

PAIN DE VIANDE
simili poulet,
MARQUE MAISON
morceau ou tranché

1.68
lb (3,70 \$/kg)

BOEUF FUMÉ
tranché
COORSH
4 env. de 50 g

2.78

ÉCHALOTES
Produit des États-Unis

2/59

***CAROTTES**
Produit du Canada
Cat. Canada no 1
Cello 5 lb **.89**

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou ciré
MARQUE MAISON
morceau 2 lb et plus

.98
lb (2,16 \$/kg)

SAUCISSES PORC/BOEUF
surgelées
BOEUF MERITE

1.38
lb (3,04 \$/kg)

SAUCISSON DE SALAMI
tout boeuf
COORSH
250 g

2.18

POMMES ROUGES DÉLICIEUSE
Produit de la Colombie-Britannique
Cat. Canada de Fantaisie

3 lb 1.28

***JUS DE CITRON "GICLEUR PRATIQUE"**
125 ml
Produit du Canada

2/.69

BACON SANS COUENNE
tranché
MÉTRO
500 g

1.68

TOURTIÈRE À DORER
surgelée
LA BELLE FERMIERE
450 g

1.98

PÂTE DE FOIE TOUR EIFFEL

1.68
lb (3,70 \$/kg)

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride

5 lb 1.38

***POINSETTIA**
Pot de 6"
Produit du Québec

ch. 5.99

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 14 décembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

MARCHE TASSE
Centre d'achats Riviera
22, Des Flandres, **TOURAINE**

MARCHE LEBLANC ENR.
3, rue Principale, St-André-Avellin

ARMAND LACROIX
242, rue Principale, Buckingham

LORTIE CIE LTEE H & R
Rue Main, Vankleek Hill — 678-2302

MARCHE JEAN RENAUD INC.
79, ch. Montréal, Masson — 986-6286

LORTIE CIE LTEE H & R
300 ouest, Principale, Hawkesbury, Ont

MARCHE LALONDE INC.
512, St-Philippe, Alfred, Ontario

C'EST BIEN SPÉCIAL!

Nos fruits et légumes... mettez-les de la fête!

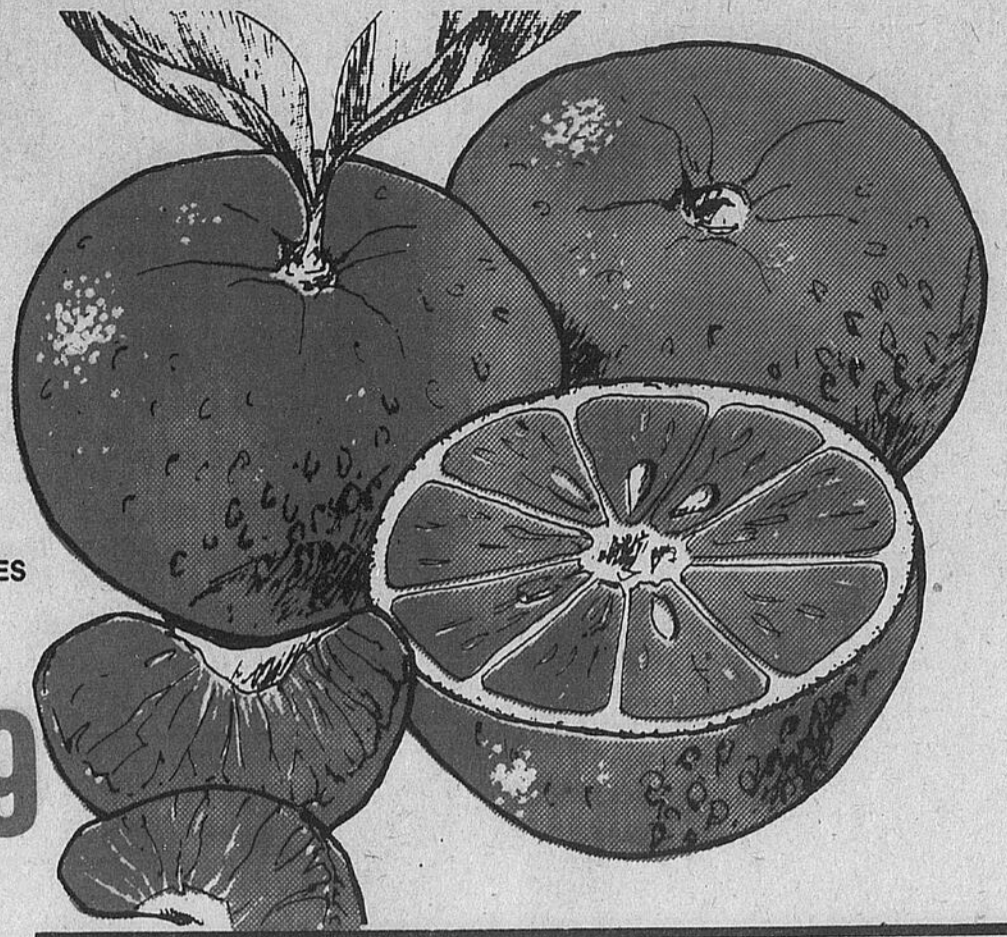
Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés de la région urbaine d'Ottawa. Huit seulement jusqu'à la fermeture mardi prochain 18 h. Il est possible que certains articles, particulièrement les articles non-alimentaires, ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.



12

CHOU-FLEUR DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.U.
CANADA NO 1
FORMAT 12
PIÈCE

1.08



MANDARINES
PRODUIT DU JAPON
LA CAISSE

6.29

POMMES
RED DELICIOUS
DE L'ONTARIO
CANADA DE FANTAISIE
SAC CELLO DE 3 LB

1.39

CONCOMBRE
DE CHOIX SUPÉRIEUR
PRODUIT DU MEXIQUE
CANADA NO 1
PIÈCE

.25

GROSSES NOIX
DE GRENOBLE
DE CALIFORNIE
VARIÉTÉ HARTLEY
LA LB

1.39

NOUS PROLONGEONS NOS HEURES D'OUVERTURE!

Pour profiter au mieux des Fêtes, 14 autres supermarchés ont décidé d'allonger leurs heures d'ouverture jusqu'à 22 décembre.

Ouvert ce soir jusqu'à 21 h

Des lundi 14 jusqu'à 22 h

jusqu'à 21 h

Des mercredi 16 jusqu'à 21 h

à votre budget des Fêtes!



MAYONNAISE
KRAFT
POT DE 500 mL

1.07



CRAQUELINS
RITZ
CHRISTIE
BTE DE 450 g

1.37



CIGARETTES
MARQUES
POPULAIRES
FORMAT
RÉGULIER ou KING
LA CARTOUCHE

9.99



ASSOUPLISSANT
À TISSUS
STEINBERG
BOUT DE 36 LITRES

1.47

SAUCE BARBECUE
GAZA
BTE DE 200 mL

.27

SAUCE
AUX TOMATES
HUNT'S
BTE DE 213 mL

.29

THON PÂLE
EN MORCEAUX
CLOVER LEAF
BTE DE 184 g

1.29

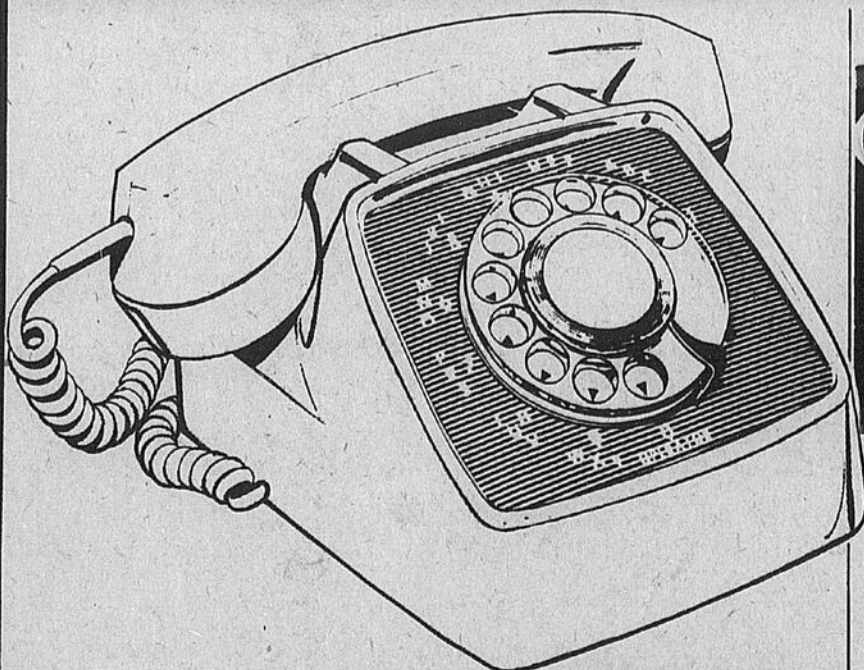
YOGOURT
LIGHT N LIVELY
SEALTEST
SAVEUR AU CHOIX
CONT. DE 500 g

.87

TONIC WATER, GINGER ALE,
BITTER LEMON
OU CLUB SODA
SCHWEPES
BOUT. CONS. DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS

.49

Les à-côtés des Fêtes!



TÉLÉPHONE
FASHION PLATE
QUANTITÉS LIMITÉES
PIÈCE

33.00



VERRES
À VIN
CLASSICO
7 OU 9 OZ
PQT DE 6

6.66

ENSEMBLE
À FONDUE EN
PORCELAINE
LEVCO
MODÈLES VARIÉS
PIÈCE

19.99

PLATEAU
À BOTTES
RUBBERMAID
24" x 18"
PIÈCE

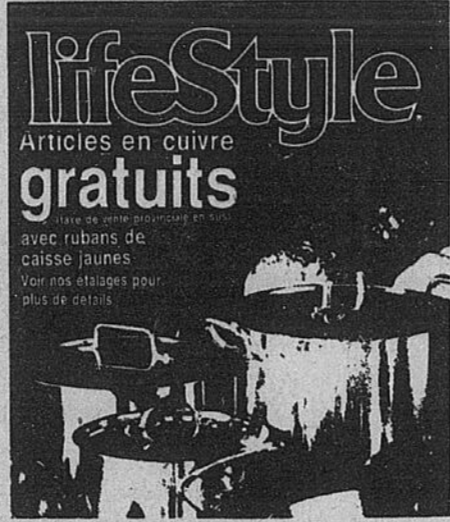
4.99



ANTIGEL
PRESTONE II
CONT. DE 4 LITRES

7.99

Vous aimerez nos aubaines du début de la semaine



ORANGES OUTSPAN

**Juteuses Valencia
Produit de l'Afrique du Sud**

.99
douz. **SPECIAL!**

Supermarchés en Ontario seulement
Sprite ou Tab non-sucré ou

COCA-COLA
caisse de 24 boîtes de 280 mL

3.98

Limite de 2 caisses par famille.

(6 x 300 mL, bout. cons., 1.99 plus dépôt)

CHAMPIGNONS

morceaux et tiges
China Lily
boîte de 10 oz liq.

.69

Notre prix rég. 1.07

BIFTECKS DE RONDE ENTIERE

coupe Dominion
vieilli naturellement; inspecté par le gouvernement
lb

2.38

Notre prix rég. 3.28 lb

CORNICHONS AU FENOUIL Rose

avec ou sans ail ou polonais, pot 1 L

.99

Notre prix rég. 1.87

DINER MACARONI ET FROMAGE

Dominion
pqt de 225 g

4/95

Notre prix rég. ch. .48

Les prix sont en vigueur à Ottawa, Hull, Gatineau, Orléans, Cornwall, Renfrew, Arnprior, Smiths Falls et Morrisburg, le lundi 14 décembre et le mardi 15 décembre 1981.

Vraiment canadien

Dominion

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les Supermarchés Dominion Ltée.

Le quartier des anciennes Halles de la Capitale française

Le maire gaulliste de Paris en fait son cheval de bataille

PARIS (AFP) — Le quartier des anciennes halles de la capitale française, nouveau centre de l'animation parisienne en voie de supplanter les Champs-Élysées, est devenu un cheval de bataille du maire gaulliste, M. Jacques Chirac, dans son opposition au gouvernement.

Peu satisfait du maintien de l'ordre dans ce quartier et plus généralement dans la capitale, le maire Jacques Chirac vient même d'envisager la possibilité de créer une police municipale.

Autrefois occupé par les immenses bâtiments de fer de l'architecte Baltard où transitaient toutes les denrées alimentaires de la capitale, maintenant regroupé autour du musée ultra-moderne du «Centre Beaubourg», le quartier des Halles a en quelques années changé de visage.

Sur les voies piétonnes, les mimes, les chanteurs, les saltimbanques retiennent jour et nuit des milliers de badauds. Le centre Beaubourg a attiré cette année huit millions de visiteurs, deux fois plus que la tour Eiffel. Dans la rue Saint-Denis et ses abords, les «sex shops» ont expulsé un à un tous les commerces tandis que les vieux immeubles abritent une prostitution pas du tout clandestine.

Un immense centre commercial de luxe, le «Forum des Halles», s'est installé en sous-sol, première ébauche de ce qui doit être dans quelques années une véritable ville souterraine, avec salles de spectacles et musées, et le principal noeud de communication des transports urbains.

Le maire de Paris, qui fait de plus en plus figure de chef de l'opposition, se félicite de ce qu'il a toujours considéré comme son oeuvre, mais il entend y mettre de l'ordre et l'estime que certains ministres socialistes ne l'y aident guère.

Premier objectif de M. Jacques Chirac: contrôler les sex shops. Pour lui, les services du ministre de la Culture, le socialiste Jack Lang, un proche du président François Mitterrand, accordent trop facilement à ces établissements la licence qui leur est nécessaire pour présenter des «spectacles pornographiques», comme la projection de films.

M. Chirac souhaite également «canaliser efficacement la prostitution». Après les actions entreprises contre le proxénétisme hôtelier, la prostitution a eu tendance à envahir tous les studios ou petits appartements des immeubles que les proxénètes disputent ainsi à la spéculation immobilière classique. Les pouvoirs publics doivent, pour M. Chirac, intervenir plus efficacement.

Deuxième objectif du maire: assurer la sécurité et le calme dans la rue. Les grandes galeries du «Forum des Halles» deviennent la nuit tombée un lieu de rassemblement de clochards, avec comme seule réponse la présence peu rassurante de vigiles et de chiens.

La bousculade des voies piétonnes, la va-et-vient incessant des grands restaurants de hamburgers du type «fast food», dont la mode fait rage à Paris, l'extension fulgurante du vol à la tire ou des joueurs de cartes prêts à plumer les naïfs, ont provoqué la colère de nombreux riverains et donc, à deux ans de l'élection municipale de Paris, celle de leur maire.

«Si au 1er janvier la situation n'est pas améliorée dans les voies piétonnes, soit je les supprimerai, soit je créerai une police municipale», a lancé vendredi, M. Chirac au cours d'une conférence de presse, tout en déclarant qu'il souhaitait éviter cette seconde solution.

Cette campagne de M. Chirac, pour qui «un centre-ville ne doit pas être le seul lieu de l'exotisme et de la marginalité», est bien sûr largement contestée par ceux qui lui reprochent son autoritarisme et son goût de l'ordre.

Il y a quelques semaines, tous les artistes de rue qui chaque jour animent la vaste place piétonne devant le centre Beaubourg étaient allés manifester sur les Champs Élysées pour dénoncer les tracasseries de la police. Pour eux, la vie populaire d'un quartier nécessite cette atmosphère de liberté. L'actuel ministre de la Culture, M. Lang, s'était, quant à lui, fait un nom en créant il y a quelques années le Festival de théâtre de Nancy, l'un des plus célèbres mariages entre une ville et le spectacle populaire.

M. Lang a d'ailleurs répliqué à M. Chirac sur un autre terrain, mais toujours dans le même quartier, à propos de l'aménagement du jardin des Halles, qui recouvrira, dans deux ans environ, les aménagements souterrains prévus.

Ces jardins à la française, personnellement choisis par le maire, ne semblent pas plaire au ministre de la culture: les bosquets sont trop compartimentés, la grande allée oblique devrait être perpendiculaire, le théâtre en gradins est inopportun, le canal artificiel est superflu. M. Lang a ainsi écrit au maire pour proposer une «négociation» et peut-être même nommer un «médiateur».

CONCOURS VACANCES

AU Soleil LE DROIT

VOYAGES POUR DEUX A FREEPORT, BAHAMAS

courtoisie de

DISNEYWORLD FLORIDE

Sunflight



REGLEMENTS DU CONCOURS

1 Jusqu'au 16 janvier 1982, un bon de participation paraîtra tous les jours dans les pages du journal Le Droit. Si vous désirez participer et être admissible au concours, il suffit de remplir ces bons et les poster séparément ou en liasse à:

**Concours Vacances au Soleil,
Journal Le Droit
375, rue Rideau
OTTAWA, Ontario.
K1N 5Y7**

ou: Présenter le tout au 375, rue Rideau, Ottawa, Ontario. Les fac-similés de toutes sortes seront rejetés.
2 Le concours s'adresse à tous les lecteurs du journal Le Droit âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés du journal Le Droit, Sunflight et Nordair et des membres de leur famille immédiate. Ce concours est soumis à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
3 Le concours prendra fin le 21 janvier 1982 et tous les bons de participation doivent nous parvenir avant cette date.

4 Le prix de ce concours est un (1) voyage pour deux personnes, pour une semaine, avec départ le 2 avril ou le 9 avril 1982.

Ce voyage comprend le transport aérien via Nordair et le séjour à l'hôtel SHALIMAR à Freeport, Bahamas. Le transport avec bagages, entre l'aéroport et l'hôtel, est inclus. Tous les autres frais seront à la charge du (de la) gagnant(e). Le prix devra être accepté comme tel et ne pourra être échangé pour de l'argent ou un autre voyage.

5 Le 21 janvier 1982, un tirage au sort décidera du gagnant parmi les bons reçus et admissibles. Ce gagnant devra, au préalable, répondre correctement et dans un laps de temps limité, à une question épreuve d'intérêt général, qui lui sera posée au cours d'une entrevue téléphonique. Tous les bons de participation deviennent la propriété de Le Droit Ltée, qui se réserve le droit de publier les noms et adresse du gagnant.

6 En participant au concours, chaque concurrent s'engage à respecter les règles dudit concours et à se soumettre aux décisions des juges du concours. Les décisions de ces juges seront finales et sans appel.

CONCOURS VACANCES AU SOLEIL LE DROIT

**375, RUE RIDEAU
OTTAWA 2, ONT.
K1N 5Y7**

NOM..... (LETTRES MOULÉES)

ADRESSE..... TEL.....

VILLE..... PROV.....

Afin de participer au concours, veuillez remplir ce bon et l'expédier séparément ou en liasse.

POUR VOUS ABONNER, CONTACTEZ LE CAMELOT DE VOTRE QUARTIER OU COMPOSEZ 560-2525